

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 26 Septembre (26/09/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 20 septembre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT **Adjoint,**

M. Philippe CHAUMERLIAC, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUd, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, Mme Nathalie DA MOTA, M. André LENFANT, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Alain JEAN (représenté par Mme Marie DOURLENT), M. Abdelkader SELAM (représenté par M. Jean-Paul NUNZI), M. Gérard VALLES (représenté par Mme Christine LASSALLE), M. Richard BAPTISTE (représentée par M. Didier MOTHEs), **Conseillers Municipaux**

ETAIT EXCUSEE :

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint**

M. Georges DESQUINES est nommé secrétaire de séance.

30 – 26 Septembre 2013

CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET MOISSAC ANIMATION JEUNES POUR L'INTERVENTION SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE DANS LE CADRE DU P.E.D.T

Rapporteur : Madame FANFELLE

Considérant que la Commune a choisi d'appliquer la nouvelle réforme sur les rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2013,

Considérant qu'un projet éducatif territorial fixant les modalités de mise en œuvre de temps périscolaire sur les écoles de Moissac a été rédigé.

Considérant que l'Association Moissac Animation Jeunes (MAJ) a proposé des interventions définies par des fiches actions.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après avoir donné lecture du projet de la convention entre la commune et l'association « MOISSAC ANIMATION JEUNES » concernant l'intervention de M.A.J dans le cadre des activités périscolaires sur les écoles élémentaires de Moissac, Monsieur le Maire soumet à l'approbation des membres du Conseil Municipal ladite Convention.

**Le conseil municipal,
après en avoir délibéré,
à 31 voix pour et 1 voix contre (M. CHARLES)**

APPROUVE les termes de la présente convention.

AUTORISE Monsieur le Maire à revêtir de sa signature ladite convention.

Pour copie conforme

Moissac le 27 Septembre 2013

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :



**Convention d'intervention
Animation du Projet Educatif Territorial 2013-2014 de la commune de Moissac
avec le concours de l'association Moissac Animation Jeunes**

La Commune de Moissac, représentée par M. NUNZI Jean-Paul, Maire, agissant en cette qualité.

ci-après dénommée par les termes « la Commune »

ET

L'Association Moissac Animation Jeunes, située 27 rue de la Solidarité à Moissac, représentée par Mme BELLIO Bernadette en qualité de Présidente.

Ci-après dénommée par les termes « MAJ ».

EXPOSE

La commune a la responsabilité de l'animation et de la surveillance des enfants pendant les activités périscolaires qu'elle met en place.

Dans le but de favoriser le développement de pratiques culturelles, sportives et scientifiques, la Commune souhaite faire appel à des associations pour aider à l'animation des activités sur les temps périscolaires.

CONVENTION

Article 1^{er} – Objet :

MAJ met des intervenants à la disposition de la Commune pendant l'année scolaire sur le temps périscolaire, pour l'animation d'ateliers dans les conditions définies en concertation, concernant les jours, le nombre d'intervenants, les horaires d'intervention et le nombre d'enfants par atelier.

Article 2 – Condition de mise en œuvre :

L'association s'engage à animer des activités tous les lundis et jeudis de 16h15 à 17h15. Le contenu des interventions est déterminé selon le calendrier annexé à cette convention d'un commun accord entre les deux parties (Cf : Annexe 1 fiche action).

Les intervenants de l'association MAJ proposeront les activités sous forme de cycle selon les fiches actions jointes en annexe.

La Commune s'engage à accueillir les intervenants dans des conditions leur permettant d'exercer leur activité (accès aux salles, matériel pédagogique selon la demande)



Ces interventions se feront à titre gracieux.

Article 3 – Organisation des activités – responsabilités :

Les intervenants auprès de la Commune demeurent des salariés de MAJ, lequel continue d'assurer à leur endroit toutes les charges et obligations qui lui sont inhérentes.

Les intervenants de l'association MAJ proposeront les activités sous forme de cycle selon les fiches actions jointes en annexe.

Ainsi que cela a été indiqué au paragraphe premier de l'exposé, le Commune conserve la responsabilité des enfants.

En cas d'absence d'un intervenant de MAJ pour maladie, formation ou autre motif, l'association s'engage à faire de son mieux pour permettre le déroulement de l'activité prévue à condition que cela n'entraîne pas de dysfonctionnement dans le fonctionnement de l'association.

La collectivité déterminera, en fonction des demandes et des besoins, les écoles élémentaires où les intervenants de MAJ proposeront leurs activités tout en respectant la durée des cycles proposés sur les fiches actions jointes en annexe.

Article 4 – Durée et résiliation de la convention :

La présente convention est conclue pour l'année scolaire, soit du 30 septembre 2013 au 05 juillet 2014, uniquement pour une intervention sur les temps périscolaires, pendant les jours de classe dans le cadre du Projet Educatif Territorial.

Elle pourra être dénoncée par les deux parties, en cas de mauvaise exécution des tâches exercées au titre de la présente convention, de manquement aux obligations ou de faute commise lors de ces activités ; ainsi chacune des parties sera saisie par rapport circonstancié.

De même, si cette mauvaise exécution perturbe ou compromet le bon fonctionnement du service prévu dans la présente convention, les deux parties peuvent en suspendre l'exécution.

En cas d'accident de travail, la Commune informe immédiatement MAJ.

Fait à Moissac, le

Pour l'association,
La Présidente

Pour la Commune de Moissac
Le Maire

Bernadette BELLIO

Jean-Paul NUNZI

Atelier hip hop

| | |
|--------------------------------|---|
| Intervenant | Kamal Fallouk 49 rue de la Surveillance 82100 Castelsarrasin Date et lieu de naissance 25/07/1981 au Maroc Diplômes : BPJEPS TIC + UCC DSVAL |
| OBJECTIF | Faire découvrir à un groupe d'enfants différentes figures et techniques de la danse hip hop |
| PERIODE DE L'ACTION | 2013/1014 |
| DEROULEMENT DE L'ACTION | 8 séances. Chaque séance se déroulera de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none">• Echauffement• Apprentissage de la technique et des figures• Etirement |
| JOURS ET HORAIRES | A définir |
| PUBLIC | CM1 et CM2 |
| LOGISTIQUE | <ul style="list-style-type: none">- Salle pour accueillir 12 enfants assez grande pour qu'il puisse danser.- Un poste de musique |

Le projet : Bouchons d'amour

Nombre de séances : 5 séances d'une heure

Horaires : lundi de 13h20 à 14h20

Objectifs :

- Informer les enfants sur la collecte « Bouchons d'amour »
- Mettre en place une collecte « Bouchons d'Amour » au sein de l'école

Public :

Age : Cp ou Ce1

Nombre : 8 enfants maximum

Nom de l'animateur : Alexandra GROUSSOU
né le 01/11/1981 à Agen (Tarn et Garonne)

Rue de l'église 82190 BRASSAC

Tel : 06.22.17.01.86

Titulaire d'un DUT Carrières Sociales et Socioculturelles (équivalence BAFA lors de l'obtention du DUT).

Déroulement et durée : du 16 septembre au 14 octobre 2013

1° - Qu'est-ce que l'action Bouchon d'amour ? (1 séance)

Intervention de bénévoles de l'action « Bouchons d'amour » qui présenteront l'action aux enfants (Pourquoi collecter des bouchons ? Que deviennent les bouchons ?...)

2° - Conception d'affiches : 2 séances

Conception d'une affiche pour informer les autres élèves de ce qu'est l'action Bouchon d'amour.

3° - Conception du lieu de collecte et communication auprès des autres élèves: 2 séances

Confection de « la boîte à bouchons »

Le projet : Découverte de l'ordinateur – DoudouLinux

Nombre de séances : 6 séances d'une heure

Horaires :

Objectifs : Acquisition d'une autonomie individuelle face à l'ordinateur

Public :

Age : Cp ou Ce1

Nombre : Suivant le nombre de postes disponibles, pas plus de 2 enfants par postes

Nom de l'animateur : Jean-Denis Rouen

né le 16/10/1973 à Mont Saint Aignan (Seine Maritime)

10 avenue du Général de Gaulle, 82100 Castelsarrasin

Tel : 06.87.40.51.93

Titulaire du Bafa, d'une Licence de Sciences de l'éducation et d'un DEUST formateur en NTIC.

Déroulement et durée :

Utilisation d'une distribution live (sans installation) contenant environ 50 applications (jeux éducatifs et divertissants, application de dessin, de musique, dictionnaire, calculatrice, communication) qui ont été choisies pour être facilement accessibles aux enfants ou dédiées à ceux-ci. Savoir lire n'est pas obligatoire, les enfants peuvent se servir de DoudouLinux à partir de 2 ans et devenir rapidement autonomes. Les enfants pensent qu'ils ne font que jouer alors qu'ils sont aussi en train d'acquérir de nombreuses connaissances.

La place de l'animateur : à travers un accompagnement individuel et collectif, il doit orienter les enfants vers les activités adaptées et les aider à naviguer

Evaluation des objectifs :

Maîtrise de la souris et des principales touches du clavier

Le projet : Internet Sans Crainte

Nombre de séances : 8 séances d'une heure

Horaires :

Objectifs :

Prévention des risques dans les usages et droits sur Internet, sensibilisation à l'identité numérique : rendre les enfants conscients des risques liés à la divulgation des données personnelles.

Public :

Age : CM

Nombre : Suivant le nombre de postes disponibles, pas plus de 2 enfants par postes

Nom de l'animateur : Jean-Denis Rouen
né le 16/10/1973 à Mont Saint Aignan (Seine Maritime)

10 avenue du Général de Gaulle, 82100 Castelsarrasin

Tel : 06.87.40.51.93

Titulaire du Bafa, d'une Licence de Sciences de l'éducation et d'un DEUST formateur en NTIC.

Déroulement :

S'appuyer sur le domaine 2 des B2i s'intitule "Adopter une attitude responsable"
Faire remplir un questionnaire sur leurs habitudes face aux écrans pour lancer des mini débats sur des exemples d'actualités concrets.

Utilisation de supports pédagogiques (site internet, vidéo en ligne, serious-game) afin de contribuer à les guider dans leur usage des nouvelles technologies.

Si possible, intervention du Major Marty, cyber-gendarme en fin de cycle.

Évaluation des objectifs :

Grille de satisfaction, utilisation plus consciente d'Internet

Le projet : Création d'une Vidéo

Nombre de séances : 12 séances d'une heure

Horaires :

Objectifs : Permettre l'expression, la valorisation, la créativité, de communiquer...

Favoriser le travail en équipe

Public :

Age : CM

Nombre : à définir

Nom de l'animateur : Jean-Denis Rouen
né le 16/10/1973 à Mont Saint Aignan (Seine Maritime)

10 avenue du Général de Gaulle, 82100 Castelsarrasin

Tel : 06.87.40.51.93

Titulaire du Bafa, d'une Licence de Sciences de l'éducation et d'un DEUST formateur en NTIC.

Déroulement :

En relation avec le projet de prévention et/ou le projet d'école, un travail en petit groupe permettra à chacun de découvrir rapidement les aspects de la création vidéo (synopsis, scénario, tournage, valeur des plans et de cadrage, montage)

Évaluation des objectifs :

Résultat final.

Module robotique

DECOUVRIR LES ROUAGES DE LA ROBOTIQUE,

L'objectif de ces ateliers est de permettre aux participants de découvrir et comprendre les rouages de la robotique. Aborder les sciences, la technologie et les mathématiques tout en s'amusant. Pour ce nous mettons à disposition pour nos interventions une mallette pédagogique composée d'ordinateurs, de boîtes legos « mindstrom ».

ENJEUX PEDAGOGIQUE :

- 1° stimuler l'imagination
- 2° favoriser le processus d'auto-apprentissage

Etapes 1:

Lecture de plan et construction du robot NXT

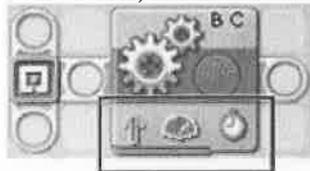


Etapes 2:

Avancer, tourner et s'arrêter

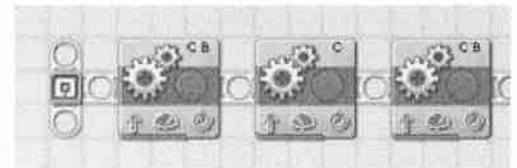
Programmez le robot pour aller tout droit, s'arrêter, effectuer un demi-tour et revenir. Cette manoeuvre n'exige pas de capteurs.

Pour la durée, continuez à utiliser la sélection rotation. Vous pourrez découvrir d'autres possibilités plus tard.



Le bloc de la zone de programmation donne une estimation de ce que le bloc exécutera. Dans le cas présent, le NXT va réagir aux sorties B et C (ce qui signifie qu'il ira tout droit) en avançant, et à niveau de puissance de 75% pendant une certaine durée. Le choix des blocs apparaît en bas de l'écran.

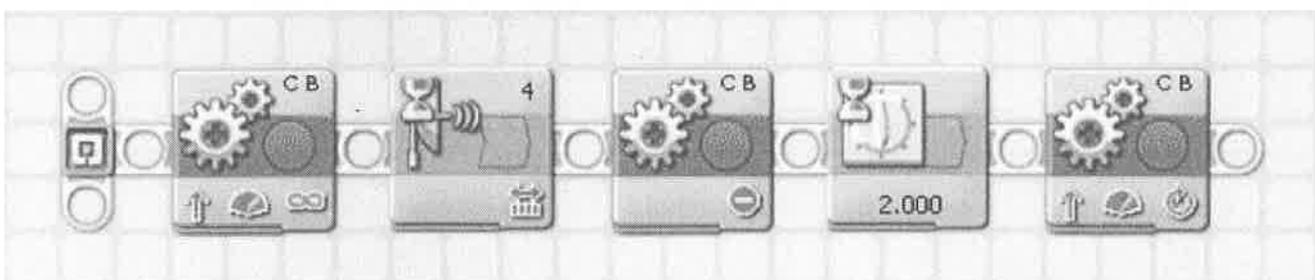
1. Programmez le NXT pour avancer au maximum durant 1 rotation.
2. Faites tourner le NXT à 90° environ. Remarquez que dans cet exemple une seule sortie est activée. Cette manoeuvre fait effectuer 1 rotation au robot à 75% de sa puissance. Comme un seul moteur est utilisé, le NXT va effectuer une rotation à 90° environ.
3. Terminez en faisant avancer le robot à 25% de sa puissance et faites-lui effectuer une rotation.



Etapes 3:

Faire obéir le NXT

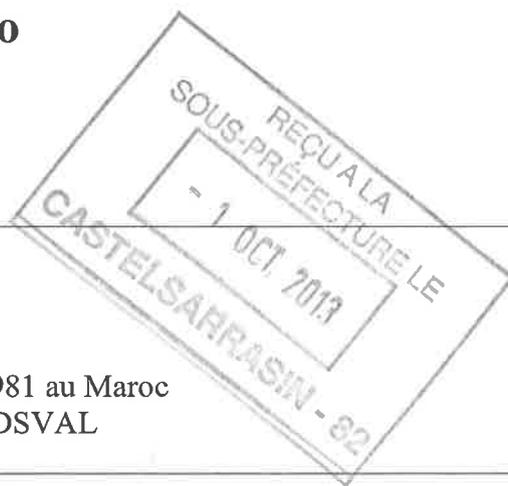
Programmez le NXT pour avancer jusqu'à ce qu'il voie à un objet situé à 20 cm. Le NXT va s'arrêter, attendre 2 secondes avant d'effectuer une rotation.



Nom : Belveze
Prenom : Julien
Dates de naissance :30/12/1978
Lieux de naissance : Moissac
Adresse : touron est 82200 Montesquieu
Tel :06.63.21.43.91
Diplôme :BAFA

| | |
|----------------------------|---|
| NOMBRE DE SEANCES | Module de 6 séances de 1 heures (soit 6 heures d'ateliers) |
| JOURS ET HORAIRES | A définir |
| LIEUX | Écoles, centre culturel, centre de loisir, lycée, collège, centre social |
| PUBLIC | Tous âges à partir de 8 ans |
| NOMBRE PARTICIPANTS | 8 participants par intervenant |
| LOGISTIQUE | Une salle, tables, chaises, prise électrique |
| RESULTATS | Présentation à la fin du projet |

Retouche photo



| | |
|--------------------------------|---|
| Intervenant | Kamal Fallouk 49 rue de la Surveillance 82100 Castelsarrasin Date et lieu de naissance 25/07/1981 au Maroc Diplômes : BPJEPS TIC + UCC DSVAL |
| OBJECTIF | Permettre à un groupe d'enfants d'améliorer, modifier, recadrer... des photos |
| PERIODE DE L'ACTION | 2013/1014 |
| DEROULEMENT DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none">- 1^{ère} séance : prise de contact avec les enfants- 2^{ème} séance : prise de vue- 3^{ème} séance : recadrer une photo- 4^{ème} séance : fondu artistique- 5^{ème} séance et 6^{ème} : détourage et collage spécial |
| JOURS ET HORAIRES | A définir |
| PUBLIC | CM1 et CM2 |
| LOGISTIQUE | <ul style="list-style-type: none">- Salle pour accueillir 12 enfants- 6 ordinateurs avec Photofiltre |
| TEMPS DE PREPARATION | 10 heures |